



L'élimination du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement en cacao de Nestlé en Côte d'Ivoire

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES



**26 novembre 2012
Centre R&D de Nestlé à Abidjan**

Ceci est la traduction française de la version originale du rapport en anglais intitulé : "Addressing Child Labor in Nestlé's Cocoa Supply Chain in Côte d'Ivoire. Stakeholder Consultation." La version anglaise est la seule version officielle et valable.



Table des matières

Résumé	3
I. Introduction	4
II. Objectifs	5
III. Session du matin - Présentations générales	6
1. Mot de bienvenue	6
2. Présentations	7
3. Discussion qui a suivi les présentations	12
IV. Discussions thématiques - Séances de groupes	16
1. Principaux Indicateurs de performance (KPI)	16
2. Des moyens de collaboration	18
3. Dernières remarques	19
V. Marche à suivre	20
Annexes	21



Résumé

Le 26 Novembre 2012, la FLA, Nestlé et le Forum Global pour les chaînes d'approvisionnement durables de la FLA ont organisé conjointement une consultation des parties prenantes au centre R&D de Nestlé à Yopougon, Abidjan.

Cette consultation est un élément important du Plan d'action sur l'approvisionnement responsable du cacao en Côte d'Ivoire, développé par Nestlé en réponse à l'évaluation de la FLA sur sa chaîne d'approvisionnement en cacao dans ce pays.

Des représentants de Nestlé, de la FLA et de l'International Cocoa Initiative (ICI) se sont joints aux 38 parties prenantes locales et 1 partie prenante non-locale lors de cette consultation, qui a porté sur l'élimination du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao de Nestlé en Côte d'Ivoire.

En particulier, la consultation a recueilli les avis et les conseils des acteurs locaux sur le système de suivi et de remédiation du travail des enfants en mettant l'accent sur :

- 1) l'identification des principaux indicateurs de performance (KPI) pour mesurer l'efficacité du système, et
- 2) le rôle que peuvent jouer les parties prenantes pour soutenir les efforts de Nestlé.

À la suite des présentations de la FLA, de Nestlé et de l'International Cocoa Initiative (ICI), les participants ont eu l'occasion de partager leurs premiers commentaires et impressions ainsi que leurs préoccupations, et de faire des propositions sur le système de suivi et de remédiation du travail des enfants en général.

La séance de l'après-midi en trois groupes s'est focalisée sur des propositions spécifiques autour des KPI et des moyens de collaboration.

Les participants ont formulé de nombreuses suggestions tant utiles que constructives qui serviront de base à Nestlé pour améliorer encore davantage leurs activités en Côte d'Ivoire afin de lutter contre le travail des enfants et favoriser la collaboration entre les différents acteurs.



Ce rapport, rédigé par la FLA, résume les résultats de la consultation et donne un aperçu des progrès réalisés par Nestlé dans la lutte contre le travail des enfants dans les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire.

I. Introduction

En février 2012, Nestlé S.A est devenue la première société agroalimentaire à s'affilier à la Fair Labor Association (FLA). Au début de 2012, la FLA a effectué une évaluation de la chaîne d'approvisionnement en cacao de Nestlé en Côte d'Ivoire et a publié un rapport adressant des recommandations à Nestlé et au Gouvernement de Côte d'Ivoire, afin d'améliorer les conditions de travail dans les plantations de cacao.¹

En réponse, Nestlé a développé un Plan d'action sur l'approvisionnement responsable en cacao en Côte d'Ivoire (ci-après le Plan d'action Nestlé ou Plan d'action)² dont la mise en œuvre a commencé en mai 2012.

L'une des principales activités prévues dans le Plan d'action était l'organisation d'une consultation multipartite à Abidjan au dernier trimestre de 2012. Le but de cette consultation était de récolter le feedback des parties prenantes locales sur le Plan d'action afin de le renforcer davantage et identifier les stratégies en cours et les ressources pertinentes au niveau local.

La FLA, Nestlé et le Forum Global pour les chaînes d'approvisionnement durables de la FLA ont organisé conjointement la consultation, le 26 Novembre 2012, au Centre de Recherche et de Développement de Nestlé, à Yopougon, Abidjan. En plus des représentants de Nestlé, de la FLA et de l'ICI, 38 acteurs locaux et un acteur non-local ont participé à la consultation. Parmi les participants, figuraient des représentants des institutions gouvernementales et intergouvernementales, des organisations de la société civile, de développement et des fondations, des syndicats, des organisations professionnelles et des associations partenaires de l'industrie, des exportateurs, des prestataires de services d'éducation dans le

¹ Le rapport d'évaluation est sur le lien www.fairlabor.org/report/assessment-nestle-cocoa-supply-chain-ivory-coast

² Le plan d'action est sur le lien www.fairlabor.org/report/assessment-nestle-cocoa-supply-chain-ivory-coast



domaine agricole, des groupes de producteurs, des coopératives et des associations de cultivateurs.³

Pour stimuler la participation et une discussion franche, la consultation s'est déroulée sous les règles dites de « Chatham House ». Ainsi, les observations spécifiques ne sont pas attribuées à des organisations ou à des participants dans le présent rapport.

II. Objectifs

La FLA et Nestlé reconnaissent qu'il y a divers problèmes dans le secteur du cacao qui méritent d'être examinés. Cependant, cette consultation a mis l'accent sur le travail des enfants et en particulier ce que Nestlé peut faire en matière de lutte contre le travail des enfants dans sa sphère d'action et d'influence, afin d'améliorer la situation dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire.

La consultation de Nestlé a notamment sollicité l'avis des acteurs locaux sur le système de suivi et de remédiation du travail des enfants, en insistant sur :

- 1) La définition des principaux indicateurs de performance (KPI) pour mesurer l'efficacité du système de suivi et de remédiation du travail des enfants développé par Nestlé et l'ICIICI (ICI), et sur
- 2) La discussion du rôle que les parties prenantes peuvent jouer pour soutenir les efforts de Nestlé dans l'élimination du travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.

La séance du matin a débuté avec des présentations de la FLA, de Nestlé et de l'ICI pour informer les participants sur les activités menées à ce jour dans le cadre du Plan d'action Nestlé, et de donner l'occasion aux participants de poser des questions au sujet de la méthodologie et de l'approche. Dans l'après-midi, les participants ont discuté des sujets suivants⁴ :

Thème 1 : Le suivi du travail des enfants et le système de remédiation : Discussion sur les principaux indicateurs de performance (KPIs)

³ Voir en annexe, la liste complète des participants

⁴ Pour les séances de discussion, les participants ont été divisés en trois groupes, un groupe composé de représentants du gouvernement et des institutions, le second de la société civile et les organisations de développement, et le tiers des acteurs de la chaîne d'approvisionnement.



Thème 2 : La collaboration avec les parties prenantes : Que voulons-nous accomplir ensemble et comment ?

Chaque séance a été animée par un facilitateur et a commencé par une brève présentation du contenu et des objectifs de la consultation, suivie de discussions.

Nestlé et les représentants de l'ICI étaient sur place pour fournir, si nécessaire, des informations complémentaires. Les notes des rapporteurs de chaque session sont résumées dans le présent rapport.

Les facilitateurs ont fourni un ensemble de lignes directrices⁵ pour les séances de groupes afin de stimuler la discussion et ont donné l'occasion à tous les participants d'exposer leurs points de vue. Les participants ont été invités à être ouverts, francs et constructifs, à l'écoute des commentaires des autres, à la tolérance, au respect des différents avis, et à la recherche de solutions d'intérêt commun plutôt que se concentrer sur la seule identification des problèmes.

III. Session du matin - Présentations générales

1. Mot de bienvenue

Le Directeur Général de Nestlé en Côte d'Ivoire a accueilli les participants. Il a réaffirmé l'engagement de Nestlé à assurer la production durable de cacao. Dans ce contexte, Nestlé veut collaborer avec les intervenants pour partager des idées et trouver des solutions pour améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao et les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement. Il a souhaité à tous les participants une consultation fructueuse. Cette présentation a été suivie par des présentations générales afin d'informer les participants sur les activités qui ont été déjà menées et celles qui sont prévues par la FLA, Nestlé et l'ICI.

⁵ Veuillez regarder les documents préparatoires dans les annexes



2. Présentations

A. La Fair Labor Association (FLA) et sa collaboration avec Nestlé

La Gestionnaire Global pour le secteur agricole de la FLA a présenté cette organisation comme étant une initiative multipartite fondée en 1999 et dont le siège se trouve à Washington DC, avec des bureaux en Suisse, en Chine et en Turquie. La mission de la FLA est d'améliorer les conditions de travail au niveau mondial en adhérant aux normes de travail internationalement reconnues. Ces normes trouvent leur source dans les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Initialement concentrée sur les secteurs de l'habillement et de la chaussure, le travail de la FLA s'étend maintenant à des secteurs tels que l'électronique, l'agriculture et des groupes d'artisans.

Syngenta a été la première société avec des chaînes d'approvisionnement agricoles à s'affilier à la FLA, suivie par Nestlé en Février 2012, et plus récemment, Olam International qui fournit divers produits à Nestlé et qui a une gestion intégrée de sa chaîne d'approvisionnement.

Les sociétés affiliées à la FLA sont tenues de respecter les dix Principes pour l'approvisionnement responsable et de faire respecter le Code de conduite de la FLA tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement.

La collaboration de la FLA avec Nestlé a commencé par une évaluation de la chaîne d'approvisionnement en noisettes en Turquie dans la seconde moitié de 2011, et une évaluation de la chaîne d'approvisionnement en cacao en Côte d'Ivoire en 2012. En juin de cette année, un rapport a été publié par la FLA présentant les principaux résultats de l'évaluation sur le cacao, ainsi que des recommandations au gouvernement de Côte d'Ivoire, à Nestlé ainsi qu'à d'autres membres de l'industrie. Nestlé a développé son propre Plan d'action sur la base de ce rapport.

Le rôle de FLA dans l'avenir est de contrôler les progrès réalisés par Nestlé afin d'améliorer les conditions de travail dans les exploitations de cacao auprès desquelles il s'approvisionne en Côte d'Ivoire, en procédant à des visites de contrôle externe indépendantes et à la publication des résultats.



Finally, the FLA will also evaluate the impact of remediation programs implemented by Nestlé for cocoa producers and plantation workers from whom Nestlé sources cocoa.

B. The Nestlé Action Plan and progress achieved to date

The Cocoa Plan Manager at Nestlé Vevey presented the Nestlé cocoa sustainability program. The program began in Côte d'Ivoire with nine cooperatives in 2009 and currently covers 10% of the world market for Nestlé's cocoa supply⁶.

In line with Nestlé's sustainable development strategy, the goal of the Cocoa Plan is to create shared value with and for all stakeholders in the supply chain. The main elements of the program are: 1) improvement of productivity at the farm level; 2) strengthening of agricultural organizations (cooperatives); 3) improvement of relations throughout the supply chain, including communication with consumers; and 4) improvement of social standards.

In 2012, more than 21,000 cocoa farmers worldwide were trained in good agricultural practices, including social and environmental standards. More than one million improved cocoa plants were distributed in the same year. Nestlé also presented a project in partnership with the World Cocoa Foundation (WCF) to build 40 schools in Côte d'Ivoire over four years, as part of the ECHOES⁷ program.

The Cocoa Plan Manager at Nestlé's Center for Research and Development in Abidjan, Côte d'Ivoire, provided a detailed report of the various activities carried out.

⁶ In addition to Côte d'Ivoire, the Cocoa Plan at Nestlé was also launched in Ecuador, Venezuela, Indonesia, and Ghana.

⁷ Empowering Cocoa Households with Opportunities and Education Solutions



- En 2010, 1'400 cultivateurs ont été formés et 135'000 plants ont été distribués, en 2011, 6'400 cultivateurs ont été formés et 604'000 plants ont été distribués, en 2012, 11'600 cultivateurs ont été formés et 860'000 plants ont été distribués
- Projet d'assainissement de l'eau (WATSAN⁸) en collaboration avec la Croix-Rouge
- En 2011, trois écoles primaires ont été construites, le projet ECHOES⁹ a commencé en 2012
- L'approvisionnement des fèves provenant du Plan Cacao de Nestlé a augmenté, passant de 5'000 tonnes en 2010 à 30'000 tonnes en 2012
- Nestlé a créé une ferme expérimentale de démonstration de 30 ha à Zambakro pour le cacao, le café et le manioc

Le Spécialiste en droits humains de Nestlé à Vevey a parlé de la relation de Nestlé avec la FLA comme en faisant partie intégrante du Programme de diligence raisonnable dans le domaine des droits humains de Nestlé. Grâce à ce partenariat, Nestlé s'efforce d'éliminer le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement en cacao en Côte d'Ivoire et d'améliorer également d'autres aspects liés aux conditions de travail dans les plantations.

En ce qui concerne le Plan d'action de Nestlé, les résultats suivants ont été partagés avec les participants :

- Quatre réunions ont été organisées au siège de Nestlé à Vevey afin d'informer les fournisseurs du niveau 1 (directs), soit ADM, Cargill, Olam et Noble, sur le Plan d'action et clarifier leur niveau de collaboration requis
- Un projet conjoint avec l'ICI pour mener huit ateliers de formation sur le travail des enfants pour le personnel de Nestlé et ses fournisseurs du niveau 1 (plus de 150 participants)

⁸ WATSAN (Water and Sanitation Project)

⁹ ECHOES (Empowering Cocoa Households with Opportunities and Education Solutions)



- Développement d'une version illustrée du Code de conduite pour les fournisseurs de Nestlé pour être distribué à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- Dix des quarante écoles prévues dans le programme des écoles ECHOES ont déjà été construites ou sont en cours de construction
- Un partenariat avec Syngenta AG pour la distribution de produits phytosanitaires à quatre coopératives pilotes, y compris la formation sur l'utilisation sécurisée des produits chimiques et sur les équipements de protection individuels (EPI)
- Mise en place d'un Comité du Plan Cacao en Côte d'Ivoire, composé de représentants de Nestlé Côte d'Ivoire, du Centre de Recherche et de Développement et du Centre (Vevey) en vue de coordonner et de contrôler les différentes activités dans le pays
- Développement d'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants en collaboration avec l'ICI. Il sera testé dans deux coopératives lors de la saison de récolte 2012/2013. A l'heure actuelle, les coopératives sont dans le processus de recrutement du personnel qualifié pour mettre en œuvre le programme au niveau des coopératives et communautaires

C. Le système de suivi et de remédiation du travail des enfants

Le Gestionnaire du système de suivi et de remédiation pour la Côte d'Ivoire de l'ICI (ICI) dont le siège est à Genève, a décrit l'histoire et les objectifs de l'organisation. L'ICI a été créé en 2002 dans le but d'impliquer toutes les parties prenantes pour lutter contre le travail des enfants dans les plantations de cacao. L'ICI a élaboré un système de suivi et de remédiation du travail des enfants pour Nestlé qui met l'accent sur le soutien donné aux cultivateurs afin de résoudre les problèmes identifiés, plutôt que sur l'audit.

L'ICI veut "dé-diaboliser" le travail des enfants afin que les cultivateurs puissent discuter de leurs problèmes de façon plus ouverte.

Cette philosophie est incorporée dans le système de suivi et de remédiation du travail des enfants présenté par le responsable de l'exécution du projet de l'ICI en



Côte d'Ivoire. La stratégie du projet est basée sur l'identification et la formation des acteurs concernés à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement. En outre, un accent particulier sera mis sur l'approvisionnement des outils appropriés pour assurer l'application effective du projet.

- **Au niveau communautaire** : Un relais communautaire sera désignée dans la communauté, afin de sensibiliser ses pairs cultivateurs et mettre en œuvre le projet au niveau local.
- **Au niveau de la coopérative** : Un agent de suivi et de remédiation sera en charge de consolider les données reçues par le relais communautaire et organiser le travail de remédiation.
- **Au niveau des fournisseurs (exportateurs)** : Les fournisseurs devront collecter des données à partir de l'information fournie par l'agent de suivi et de remédiation, consolider ces données et les communiquer à Nestlé.
- **Au niveau de Nestlé** : Le Comité du Plan Cacao coordonnera et supervisera le projet.
- **Au niveau d'ICI** : L'ICI assure la gestion globale du projet et fournit une assistance technique de soutien et de supervision aux différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Les activités menées à ce jour ont été mis en évidence :

- Une mission conjointe a été réalisée par l'ICI, Nestlé et les fournisseurs concernés en septembre et octobre 2012 afin de partager les plans du projet avec les autorités locales et les coopératives impliquées dans celui-ci.
- Assurer l'engagement des autorités à soutenir la mise en œuvre du projet.
- La sélection de deux coopératives pilotes pour le système de suivi et de remédiation du travail des enfants



- Une évaluation de base a été menée dans les deux coopératives pilotes afin de mieux comprendre les questions relatives au travail des enfants et d'informer la conception du système de suivi et de remédiation.
- La collaboration avec les coopératives pilotes pour la procédure de recrutement d'agents de remédiation de la coopérative.

3. Discussion qui a suivi les présentations

A. Discussion générale : contributions, préoccupations et propositions

La parole a été donnée aux participants afin de les inviter à partager leurs impressions, leurs préoccupations, les contributions et leurs propositions.

Contributions : Un certain nombre de participants ont félicité Nestlé pour son engagement et ses efforts de transparence. D'autres ont souligné que, outre la construction d'écoles, ce sont des contacts et des relations d'encadrement et d'accompagnement que Nestlé peut créer dans ses zones d'intervention.

Les participants ont reconnu les efforts de Nestlé pour identifier les causes profondes des problèmes de manière participative, pour que des plans d'intervention pertinents puissent être développés. Certains participants ont souligné que la question du travail des enfants est étroitement liée à la pénurie de main-d'œuvre que connaît le secteur du cacao en Côte d'Ivoire.

Préoccupations : Les participants ont posé des questions sur la méthodologie utilisée par la FLA pour approcher les cultivateurs et les travailleurs au cours de l'évaluation. Des questions ont également été posées à propos de la couverture du Code de conduite pour les fournisseurs de Nestlé et sa base légale, ainsi que sur la valeur ajoutée que Nestlé apporte en Côte d'Ivoire. D'autres questions ont été posées sur la façon dont la FLA définit la résolution de problèmes en utilisant une approche ascendante (« bottom-up »), qui est l'une des recommandations formulées à Nestlé. Certains des participants ont soulevé l'importance de veiller à ce que les activités et les avantages du programme atteignent les bénéficiaires visés



(cultivateurs et ouvriers) et ont posé des questions sur le type d'activités de remédiation que Nestlé et l'ICI ont l'intention d'entreprendre.

Les participants ont également soulevé des préoccupations concernant le manque d'engagement de Nestlé avec les syndicats dans la recherche de solutions pour l'élimination du travail des enfants. Les participants ont posé des questions sur les critères de sélection des deux coopératives pour le projet pilote, ainsi que des relais communautaires. Ils ont aussi exprimé des préoccupations au sujet de la sécurité des agents nommés pour gérer les projets dans les communautés, en particulier les relais communautaires. En outre, certains participants se sont interrogés sur l'idée d'une aide financière octroyée aux relais communautaires, arguant que de telles pratiques compromettent la viabilité du projet une fois que les donateurs quittent la communauté ; il a été suggéré que le programme prévoit des actions qui bénéficient au village entier. Certains participants voulaient en savoir plus sur le projet avec Syngenta.

Enfin, d'autres participants ont voulu clarifier le lien entre le système de suivi et de remédiation de Nestlé et le Système d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTECI) qui est un programme national d'actions intégrées pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire.

Propositions : Un certain nombre de propositions ont été avancées, notamment :

1) La collaboration directe de Nestlé avec SOSTECI; 2) Le renforcement du rôle des relais communautaires en attribuant des activités de sensibilisation à un comité local (groupe) plutôt qu'à une seule personne, et 3) la professionnalisation du secteur agricole en éduquant la jeunesse afin de faire face à la pénurie actuelle de main-d'œuvre et en faisant de l'agriculture une activité attrayante à l'avenir.

B. Les réponses des intervenants

- En ce qui concerne la méthodologie utilisée par la FLA dans son évaluation de la chaîne d'approvisionnement de Nestlé en Côte d'Ivoire : les cultivateurs, les travailleurs et les membres de la communauté ont été consultés lors des entretiens individuels et des groupes de discussion. Il n'y a pas eu de questions directes sur le travail des enfants lors des visites annoncées



d'évaluation. L'expérience de la FLA a montré lors de recherches antérieures que poser des questions directes telles que «employez-vous des enfants ?" ne fournit pas les résultats escomptés.

- Le Code de conduite pour les fournisseurs de Nestlé fixe les exigences minimales sur l'intégrité commerciale, le développement durable, les normes du travail, de la sécurité et de la santé, de l'environnement, et des cultivateurs fournisseurs. Etant donné que le Code de conduite est incorporé aux contrats, les fournisseurs sont juridiquement liés par celui-ci. En outre, le Code est applicable à tous les produits à l'échelle mondiale.
- La version illustrée du Code de conduite pour les fournisseurs de Nestlé est utilisée pour communiquer le Code aux producteurs de cacao en Côte d'Ivoire.
- La formation en masse des cultivateurs pour stimuler la productivité et l'augmentation des revenus est un exemple de la valeur ajoutée que le programme de Nestlé apporte aux cultivateurs de cacao en Côte d'Ivoire. La nutrition, l'accès à l'eau potable pour les communautés et le développement rural sont autant de bénéfices supplémentaires.
- Placer les communautés au centre du système de suivi et de remédiation va entraîner des changements durables au niveau communautaire.
- La résolution de problèmes selon une approche ascendante (« bottom-up) cherche à encourager la consultation avec les bénéficiaires pour élaborer des politiques, des procédures et des programmes de remédiation. Afin de trouver des solutions durables aux problèmes des cultivateurs, les bénéficiaires doivent être impliqués dans le processus de prise de décision et les programmes doivent être élaborés sur la base de leurs besoins réels afin que les communautés puissent s'approprier le processus et la responsabilité des tâches.
- Le partenariat avec Syngenta fournira des services en termes de formation sur l'utilisation des équipements de protection individuels (EPI et de fourniture de produits phytosanitaires aux quatre coopératives pilotes.



- Répondant à la critique sur le manque d'engagement avec les syndicats dans les discussions sur le travail des enfants, le facilitateur a répondu que cette consultation est une première étape en vue de combler cette lacune.
- Bien qu'ils soient complémentaires, le système de suivi et de remédiation de Nestlé n'est pas le même que le SOSTECI. Nestlé a élaboré un système de suivi et de remédiation pour sa propre chaîne d'approvisionnement, alors que le SOSTECI est un système pour l'ensemble du pays. Les conventions 182 et 138 de l'OIT sont à la source de tous les efforts visant l'élimination du travail des enfants. En tant que tel, les systèmes de suivi et de remédiation du SOSTECI et de Nestlé poursuivent des objectifs cohérents et convergents. Ainsi, le système de suivi et de remédiation de Nestlé peut être considéré comme une contribution à la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre le travail des enfants.
- En ce qui concerne la sécurité des agents impliqués dans le système de suivi et de remédiation, il a été expliqué que ces personnes sont choisies par la communauté, et de ce fait, les risques de sécurité auxquels ces personnes pourraient être confrontées sont considérablement réduits. En outre, la coordination avec les autorités locales dans la conduite du projet constitue une assurance supplémentaire pour les agents concernés.
- En ce qui concerne les activités de remédiation à mettre en œuvre dans le cadre du Plan d'action de Nestlé, l'accent sera mis sur des actions individuelles en faveur des enfants qui travaillent ou des enfants à risque et leurs familles. Des actions précises seront plus clairement déterminées après l'analyse des résultats de l'évaluation de base.
- Les agents de liaison communautaires seront recrutés dans les communautés concernées sur la base des critères suivants : l'intégrité, la respectabilité, l'influence, la collégialité et l'indépendance. Ces personnes ne seront pas rémunérées avec un salaire d'employé, mais recevront une compensation pour leur implication dans le projet.



- Les deux coopératives choisies pour le projet pilote sont partenaires de Nestlé depuis le début du Plan Cocoa. Les coopératives choisies sont de tailles différentes, ce qui peut être utile pour tester le système dans des contextes différents.

IV. Discussions thématiques - Séances de groupes

Dans l'après-midi, les participants ont été divisés en trois groupes et ont été invités à discuter les principaux indicateurs de performance (KPI) et les moyens de collaboration.

Le Groupe I était composé de représentants du gouvernement et des institutions telles que l'OIT, l'ANADER, les associations industrielles et les syndicats. Le groupe II était composé de membres des organisations nationales et locales de la société civile ainsi que des représentants d'organisations internationales et de développement. Le Groupe III était formé par les acteurs directement impliqués dans la chaîne d'approvisionnement comme les exportateurs, les associations de cultivateurs, les coopératives et les industries partenaires.

Chaque groupe s'est réuni dans une salle différente et les séances étaient animées par un facilitateur qui avait précédemment travaillé sur les objectifs et les résultats attendus de la consultation¹⁰.

Chaque séance en groupes a duré une heure. Les conclusions des trois groupes ont été présentées par un participant choisi dans chaque groupe de travail et sont résumées ci-dessous.

1. Principaux Indicateurs de performance (KPI)

Les groupes ont été invités à délibérer et à identifier cinq indicateurs de performance à mesurer sur le terrain.

¹⁰ Veuillez vous référer aux annexes pour les documents préparatoires donnés aux participants. Les facilitateurs ont reçu une version longue décrivant la méthodologie des séances.



Groupe I : Le groupe I s'est concentré sur les indicateurs pour le système de suivi et de remédiation et a identifié les cinq indicateurs de performance suivants :

Les indicateurs au niveau de la communauté

1. Nombre de plantations visitées
2. Nombre de personnes sensibilisées aux questions concernées (sensibilisation / formation)
3. Nombre d'enfants identifiés et retirés du travail des plantations

Les indicateurs au niveau de la coopérative

4. Nombre d'enfants référencés (dans les écoles, centres de santé, éventuellement auprès des autorités judiciaires, etc.)
5. Nombre d'activités de remédiation entreprises

Groupe II : Les discussions au sein du Groupe II ont permis d'identifier cinq indicateurs de performance (un mix entre indicateurs axés sur les résultats et des indicateurs de processus) :

1. Nombre de classes mises en place et en fonctionnement
2. Taux de scolarisation et de fréquentation scolaire
3. Nombre des certificats de naissance des enfants
4. Nombre de ménages vulnérables qui ont bénéficié d'un soutien
5. Nombre de cultivateurs sensibilisés aux questions du travail des enfants

Groupe III : Les indicateurs de ce groupe ont été associés aux causes du travail des enfants, comme montré ci-après :

1. Principale cause : la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour adultes
KPI : Nombre suffisant de plantations pour les travailleurs adultes par rapport à la taille des plantations et la qualité des produits
2. Principale cause : la mauvaise connaissance des droits des enfants
KPI : Nombre de membres de la communauté formés (hommes et femmes)
3. Principale cause : le manque d'infrastructures
KPI : Taux de couverture scolaire
4. Principale cause : le manque de participation des femmes
KPI : Nombre de comités de femmes dans les villages / campagnes



5. Principale cause : le travail des enfants¹¹

KPI : Nombre d'enfants de moins de 14 ans travaillant dans les exploitations agricoles pendant le temps scolaire ; nombre d'enfants âgés de 14 et 18 ans qui effectuent des tâches dangereuses dans les plantations

2. Des moyens de collaboration

Lors de cette séance, les participants ont été invités à faire des suggestions pour contribuer au système de suivi et de remédiation de Nestlé.

Groupe I : Suite aux discussions tenues autour de la table, les représentants institutionnels ont proposé les contributions suivantes :

- Fournir des informations à l'ICI afin de renforcer les synergies avec les efforts du gouvernement et obtenir des résultats cohérents et coordonnés ; synergie des activités et partage d'expériences
- Exercer de la pression sur les autorités pour renforcer le cadre réglementaire
- Harmoniser les activités et les programmes sur une plateforme de partenariats public-privé
- Aider à l'amélioration des programmes de formation pour les producteurs et les communautés
- Rendre les données (études) accessibles et partager les expériences provenant d'autres projets entrepris
- Intégrer le Plan d'action de Nestlé / ICI dans le plan d'action national
- Faciliter l'acquisition de documents administratifs et l'affectation des enseignants dans les écoles construites par Nestlé
- Soutenir les campagnes de sensibilisation dans les communautés

Groupe II : La société civile et les organisations de développement ont proposé d'offrir leurs services dans les domaines suivants :

¹¹ Les participants ont mentionné la difficulté de mesurer cet indicateur de façon appropriée, étant donné que l'âge de l'enfant est très difficile à prouver compte tenu de l'absence des certificats de naissance.



- Partage d'informations sur la situation du travail des enfants ainsi que sur les moyens d'améliorer la situation
- La sensibilisation et la formation sur le travail des enfants à différents niveaux dans les communautés
- La formation de comités communautaires
- La collecte et le suivi des données
- L'organisation et la mise en œuvre des activités de remédiation (par exemple, la mise en place des clubs d'enfants, la construction d'écoles, la lutte contre l'analphabétisme des adultes)
- Le contrôle des activités de remédiation

Groupe III : Ce groupe qui était composé de divers acteurs directement impliqués dans la chaîne d'approvisionnement a fait les suggestions suivantes :

Pour les exportateurs et les partenaires de l'industrie :

- Sensibiliser les fournisseurs
- Mise en place des comités de suivi
- Renforcement des programmes de formation pour les cultivateurs
- Soutien au développement des coopératives
- Aider les cultivateurs à se former à l'application des produits phytosanitaires

Pour les coopératives et les cultivateurs

- Sensibiliser les cultivateurs
- Prolonger l'assistance aux orphelins dans certains cas
- Sensibiliser les familles

3. Dernières remarques

Répondant aux diverses propositions faites par les groupes de travail, Nestlé a remercié les participants pour la sincérité de leurs commentaires et contributions et a exprimé sa satisfaction par le fait que la consultation ait réussi à rassembler les acteurs locaux. Nestlé a salué l'esprit de partage et de collaboration des parties prenantes et annoncé que consultations similaires seraient organisés dans le future.



L'ICI a indiqué qu'ils étaient satisfaits de la richesse de indicateurs identifiés et que maintenant leur tâche serait de sélectionner les indicateurs les plus appropriés pour être mesurés et communiqués. Enfin, la FLA a salué l'initiative de Nestlé, le travail sérieux et les conclusions des groupes de travail. Les commentaires et les indicateurs seront d'une grande utilité à la FLA lors d'évaluations en Côte d'Ivoire et partout dans le monde.

V. Marche à suivre

Les résultats de la consultation des parties prenantes à Abidjan serviront de base à Nestlé pour améliorer son programme visant l'élimination du travail des enfants dans les plantations de cacao auprès desquelles elle s'approvisionne en Côte d'Ivoire. La FLA et Nestlé ont annoncé qu'ils partageront les résultats de l'actuelle consultation avec un certain nombre de parties prenantes et d'experts supplémentaires afin de sélectionner les indicateurs les plus appropriés qui seront mesurés et communiqués dans le futur.



Annexes

I. Ordre du jour

- 8h30- 9h00 :** Enregistrement
- 9h00–9h20 :** Mots de bienvenue
- 9h20–9h40 :** Introduction
Préparation du terrain
Objectif de l’atelier et de l'ordre du jour
- 9h40–10h00 :** FLA et sa collaboration avec Nestlé
- 10h00–10h30 :** Plan d'action de Nestlé : Aperçu et progrès réalisés jusqu'ici
- 10h30–10h45 :** Pause-café
- 10h45–12h00 :** Suivi du travail des enfants et système de remédiation :
Présentation, Q&A et commentaires des participants.
- 12h00–12h15 :** Groupes de travail : Objectifs et approche
- 12h15–14h00 :** Déjeuner et visite du centre R&D de Nestlé
- 14h00–15h00 :** **Groupe de travail session1** : Suivi du travail des enfants et système de remédiation : Discussion sur les principaux indicateurs de performance.
- 15h00-16h00 :** **Groupe de travail session 2** : Collaboration avec les parties prenantes : Que voulons-nous accomplir ensemble et comment ?
- 16h00–16h15 :** Pause-café
- 16h15–17h45 :** Session plénière pour présenter et discuter des résultats des sessions. Réponse de Nestlé
- 17h45–18h00 :** Marche à suivre ; Conclusions



II. Liste des participants

NOM	ORGANISATION
ABOULE Jacques	Fair Trade Côte d'Ivoire
ADOM Evelyne	Afrique Secours Assistance
AKA Euphrasie	International Cocoa Initiative
AMANY YAO	Comité national de surveillance de la lutte contre le travail des enfants
AMBROGGI Marie Pierre	Nestlé
ASSAHOURE Denis	UCDG (union des coopératives)
ASSI-AGUIA Elisabeth	ONG AICD
ASTOLFI Patricio	Nestlé Côte d'Ivoire
BELLO Nathan	Nestlé R&D
BROOKS Andrew	Outspan Ivoire
BOSSON Kevin	Fair Labor Association
BOSSON Sabrina	Fair Labor Association
BROU Allatin	International Cocoa Initiative
COULLOUD Jean Yves	World Cocoa Foundation
COURBET Philippe	CRN Nestlé
DELBE Narcisse	Conseil Général de Daloa / Facilitateur
DIAKITE Siriki	Cargill
DIBY Peggy	Nestlé Côte d'Ivoire
DIOP Seyni	World Education
DJE-BI KOUYA Michel	Cefca
DJI Florent	Solidaridad Côte d'Ivoire
DON MELLO Rose	Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGECI)
DOUKA Christophe Auguste	Syndicat des producteurs individuels de café et cacao en C.I.CCI-CI du Sud-Bandama (DIVO-LAKOTA-FRESCO-GUITRY)
DOUMBIA Siaka	Système de Suivi du Travail des Enfants (SSTE)
DOWA Agathe	Association des Femmes Productrices de Café-Cacao du Sud-Bandama (AFPCC-SB)
FADIGA Mdeye	Conseil café-cocoa
GUEYE Tihiti Emerson	ECOYA
HENDRIKSZ Michiel	ADM
HIGH Darrell	Nestlé
KABLAN Alexandre	ANADER
KAMAGATE Amadou	ADM
KANGA N'Zore	ANADER



KASSI Murielle	Nestlé Côte d'Ivoire
KOFFI Florent	Ressources Humaines sans Frontières / Facilitateur
KOFFI Konan	UCDG (union des coopératives)
KOIHO Alice	Afrique Secours Assistance
KONE DOU Kitien	ISSA SSTE
KOUAKOU Me	Conseil du Café-Cacao
LAGUIAN Colette	Nestlé Côte d'Ivoire
LANGÉ Matthias	International Cocoa Initiative
LIKPA Eric	Horizons Lumières
LOMBARDO Cédric	BeDevelopment
LUETGEMEIER Martin	Nestlé
MBOUP Cheick	Nestlé R&D
MOCKIE Signé	BIT (ILO)
N'GUESSAN Joseph	Fraternité Sans Limites
POLLARD Duncan	Nestlé
RABET Jean Claude	FESACI (Syndicat)
RINGO Augustin	Cargill
SEKA Olivier	ONG RENFCAP
SHIPPAM Kate	GIZ
THERIEZ Amélie	Syngenta Agro AG
TOURE Natarie	Solidaridad Côte d'Ivoire
TRAN QUAN Olivia	Cocaf Ivoire (Noble)
VERA Beatriz	Fair Labor Association
WAIBEL Piera	Fair Labor Association
WAYOU Daniel	Horizons Lumières
WEATHERILL Nick	International Cocoa Initiative
WYSS Yann	Nestlé
YAPI Dorothée	ONG FEMAD
YAO Maxime	Winrock International



III. Renseignements généraux pour les participants

Document de préparation

*Chères participantes,
Chers participants,*

Ces documents contiennent des informations détaillées sur la consultation et sur les séances de discussion pendant l'après-midi. Ils vous aideront à comprendre d'une manière générale le but des dites séances et le contenu de celles-ci.

Nous nous réjouissons de mener une discussion fructueuse, motivante et ouverte !

Le Comité d'organisation

Le Contexte de la Consultation

Nestlé est devenue membre de la Fair Labor Association (FLA) en mars 2012 et dans le cadre du processus d'affiliation, elle a invité la FLA à mener une évaluation de sa chaîne d'approvisionnement en cacao en Côte d'Ivoire au début de cette année.

Le rapport qui s'en est suivi a abouti à des recommandations à Nestlé et au gouvernement de Côte d'Ivoire.

Pour donner suite à ces recommandations, Nestlé a conçu un plan d'action et a démarré sa mise en œuvre. Dans ledit plan d'action, Nestlé a déclaré qu'elle organiserait une consultation des parties prenantes à Abidjan au 4ème trimestre 2012 afin de demander conseils aux acteurs locaux concernés par ce plan d'action.

Les deux documents, le rapport de FLA et le plan d'action de Nestlé sont disponibles sur le site Web de FLA¹², et ils serviront de base à cette consultation. De ce fait, nous vous recommandons fortement de les lire avant la consultation.

¹² Le rapport de FLA en Français :

http://www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/fla_rapport_cacao_final_francais.pdf

Le Plan d'Action de Nestlé en Français :

http://www.fairlabor.org/sites/default/files/documents/reports/fla_report_plan_daction_de_nestle_final.pdf

Si vous avez des problèmes pour télécharger le document, veuillez vous adresser à Beatriz Vera (bvera@fairlabor.org).



But de la consultation

L'objectif principal des séances de discussion est d'obtenir des conseils auprès des parties prenantes locales sur les points suivants :

- 1) Les principaux indicateurs de performance (KPIs) pour mesurer l'efficacité du système de suivi et de remédiation du travail des enfants ;
- 2) comment les parties prenantes peuvent-elles soutenir les efforts de Nestlé pour lutter contre le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Une attention particulière sera accordée aux principaux indicateurs de performance (KPIs) ainsi que la collaboration avec d'autres parties prenantes pour travailler sur des stratégies de remédiation.

Les différentes séances de discussion

Chaque séance commencera par une brève présentation du contenu et des objectifs de la séance, suivie des discussions menées par un facilitateur.

Les participants se répartiront en trois groupes pour discuter dans les deux séances suivantes :

Séance 1 : Suivi du travail des enfants et système de remédiation : Discussion sur les principaux indicateurs de performance (KPIs)

Séance 2 : Collaboration avec les parties prenantes : Que voulons-nous accomplir ensemble et comment ?

Deux experts seront présents dans chaque session. Ils vous fourniront des informations complémentaires si besoin est. Des notes seront prises afin de faciliter la rétention de vos commentaires.

Après l'événement

Un rapport sommaire des résultats sera diffusé après la consultation. Ensuite, FLA et Nestlé consolideront les résultats avec les apports d'un certain nombre de parties prenantes et d'experts internationaux qui n'ont pu se rendre à la consultation. Les résultats finaux seront pris en considération par Nestlé afin d'améliorer leur programme pour l'élimination du travail des enfants dans les plantations de cacao dans lesquelles Nestlé s'approvisionne.



Directives et règles

- Seulement une personne parle à la fois. Soyez à l'écoute des commentaires des autres, soyez tolérant, respectez les différents avis, et réfléchissez aux solutions d'intérêt commun.
- Nous sommes conscients qu'il y a beaucoup d'autres questions qui mériteraient l'attention dans le secteur du cacao. Cependant, cette consultation est centrée sur le travail des enfants et ce que Nestlé peut spécifiquement faire dans son sphère d'action afin d'améliorer la situation dans les plantations. Veuillez donc vous concentrer sur les questions liées à cette problématique.
- Dans le rapport sommaire des résultats qui sera diffusé, aucun nom ne sera dévoilé (règles dites de « Chatham House »).
- Les meilleures discussions sont celles où chacun est franc, ouvert et constructif. Il n'y a pas de questions stupides.
- Nestlé joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des cultivateurs de cacao en Côte d'Ivoire. Le soutien de ses parties prenantes est essentiel pour assurer le succès de leur approche. Veuillez vous en souvenir au moment d'apporter vos contributions.



IV. Groupe de travail session 1 : Suivi du travail des enfants et système de remédiation : Discussion sur les principaux indicateurs de performance (KPIs)

Document de préparation pour les participants

Objectif de cette session

L'objectif de cette session est de discuter et de s'entendre sur un ensemble de principaux indicateurs de performance (KPIs) sur le système de suivi et de remédiation du travail des enfants, développé par Nestlé en collaboration avec l'International Cacao Initiative (ICI). Le but est d'évaluer la situation du travail des enfants et les améliorations apportées aux plantations de cacao auprès desquelles Nestlé s'approvisionne en Côte d'Ivoire. Au total, nous devrions identifier un maximum de 5 KPIs à la fin de la discussion, qui aideront Nestlé à mesurer et à rendre publics les progrès accomplis de manière périodique.

Contenu de cette session

- Brève présentation des participants
- Discussion sur les différents éléments qui aideront Nestlé à atteindre ses objectifs
- Discussion sur la façon de mesurer les progrès réalisés avec les KPIs

Renseignements généraux sur les principaux indicateurs de performance (KPIs)

Les principaux indicateurs de performance (KPIs) permettent à une organisation de définir et de mesurer les progrès pour atteindre les objectifs organisationnels.¹ Les KPIs sont (généralement) des mesures quantifiables, convenues à l'avance, qui reflètent les facteurs déterminants de réussite d'une organisation. Voici quelques facteurs importants à considérer lors du développement des KPIs :

- Les KPIs devraient être **SMART** (Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, et Temporel).
- Avant de choisir les indicateurs, il est bon de savoir quelles données sont disponibles et quelles données peuvent être collectées, compte tenu des ressources et des contraintes existantes.



- Il convient de déterminer à quel niveau (individuel, familial, communautaire,...) les indicateurs devraient être mesurés.



V. Groupe de travail session 2 : Collaboration avec les parties prenantes. Que voulons-nous accomplir ensemble et comment ?

Document de préparation pour les participants

Objectif de cette session :

L'objectif de cette session est de consulter les parties prenantes sur les liens d'interdépendance entre leurs programmes/activités, et les activités de suivi et de remédiation du travail des enfants de Nestlé.

➤ Les principales questions abordées sont les suivantes :

- Quels sont les programmes, les activités et les initiatives existants qui aident Nestlé à atteindre ses objectifs ?
- En qualité d'organisation/institution participant à la consultation, comment pouvez-vous contribuer à la réalisation des objectifs de Nestlé ?
- Comment Nestlé peut-il collaborer avec les parties prenantes ?

➤ Contenu de cette session

- Récapitulation des éléments et des principaux indicateurs de performance (KPIs) définis dans le groupe de travail session 1
- Discussion sur les activités, les solutions et les initiatives existantes pour la mise en œuvre des principaux indicateurs de performance qui ont été définis dans le groupe de travail session 1
- Discussion au sujet d'éventuelles activités supplémentaires, des solutions et des initiatives nécessaires, et de la manière dont votre organisation/institution peut contribuer à cela.

➤ Renseignements généraux

Afin d'aborder avec succès les questions de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement en cacao, Nestlé compte sur les activités, les programmes, les initiatives et le soutien d'autres parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire a pris plusieurs mesures pour remédier au travail des enfants dans le pays, et aussi particulièrement en ce qui concerne le secteur du



cacao.

Des institutions spécialisées ont été créées pour traiter les questions de pires formes de travail des enfants (PFTE) et le trafic des enfants dans le secteur du cacao, des dispositifs ont été développés dans le même sens, des plans d'action nationaux ont été publiés pour dresser de manière exhaustive la situation du travail des enfants dans divers secteurs de l'économie, enfin, des enquêtes ont été conduites auprès des communautés afin de déterminer la nature et l'étendue du problème dans la production du cacao.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire mènera des enquêtes représentatives au niveau national pendant la saison de récolte de 2013-2014 selon le plan d'action.

En outre, le gouvernement a travaillé au développement de systèmes de suivi du travail des enfants. Ces systèmes serviront également à mettre en relation, les besoins des enfants aux actions de remédiation à travers des services appropriés.

Dans le même temps, différents acteurs de l'industrie du cacao et du chocolat, des organisations telles que la World Cocoa Foundation (Fondation Mondiale du Cacao) ou l'Initiative internationale du cacao, des organisations intergouvernementales telles que l'OIT ou l'UNICEF, et un certain nombre d'ONG ont leurs propres programmes – en grande partie alignés sur des programmes gouvernementaux – qui contribuent à l'élimination du travail des enfants dans les plantations de cacao, ou dans d'autres secteurs.

Pour vous informer sur la liste des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans l'amélioration des moyens de subsistance des planteurs et l'éradication du travail des enfants, veuillez consulter le rapport de FLA.

Les différentes parties prenantes doivent travailler ensemble pour s'attaquer au travail des enfants dans les plantations agricoles. Pour que les stratégies, les programmes et les activités aient effet à une plus grande échelle, il est crucial que ceux-ci soient alignés entre eux.